

# Appel à la mobilisation le 30 juin de tou-te-s les chômeur-se-s, précaires, lycéen-ne-s, étudiant-e-s et travailleur-se-s

Après la casse du Code du travail (Loi Travail d'El Khomri) et l'extension de la précarité dans le secteur privé et le secteur public, le gouvernement impose par la force la casse de l'assurance-chômage, de l'assurance santé et de la caisse des retraites, et veut faire de nous des précaires sans droits.

Déjà la précarité se généralise sous de multiples formes : CDD, vacations et intérim, sous-traitance en cascade, ubérisation et auto-entreprenariat contraint, emplois non déclarés...

Mais cela ne suffit pas au gouvernement et au patronat, qui veulent nous imposer des conditions d'exploitation toujours plus dures et nous obliger à accepter n'importe quel emploi payé des miettes « *en traversant la rue* ».

Le gouvernement Philippe a imposé par le décret du 30 décembre 2018 un renforcement des contrôles et sanctions contre les chômeur-se-s qui refuseraient n'importe quel emploi.



Par un nouveau décret du 26 juillet 2019, il organise la destruction de l'assurance-chômage en deux étapes :

- Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, des centaines de milliers de chômeur-s-es ont été exclu-e-s de l'assurance-chômage : alors qu'auparavant il suffisait de 4 mois de travail sur 28 pour être indemnisé, il faut désormais avoir travaillé 6 mois sur 24. Et alors qu'il suffisait d'avoir travaillé un mois pour recharger ses droits, il faut maintenant 6 mois. Mais ce n'était que le début...
- Au 1<sup>er</sup> septembre (après un report de 5 mois dû au Covid), avec un nouveau calcul de la période de référence sur deux ans en tenant compte des jours non travaillés, le montant des allocations va baisser drastiquement, au point de plonger nombre d'entre nous dans la misère. De plus, les possibilités de cumul d'une allocation-chômage et d'un revenu d'activité sont quasiment supprimées.

La réforme des retraites que l'on veut nous imposer prendrait en compte toutes les années y compris de chômage et temps partiel et se résumerait à des miettes pour nous tou-te-s, en premier lieu les femmes et les précaires.

Enfin, suite à la crise du Covid-19 (qui semble n'être que la première), nous prenons conscience de l'ampleur des situations de précarité à venir ainsi que de l'accélération de la mutation de l'organisation du travail : arrêt total d'activité, arrêt des indemnités chômage, impossibilité de renouvellement des statuts intermittents, refus d'ouverture de droits RSA, chômage partiel, télétravail...

## Nous ne traverserons pas la rue, nous la prendrons !



- **Nous ne voulons pas de ce nivellement par le bas de nos droits !**
- **Nous sommes prêts à une mobilisation dans la durée.**
- **Nous lutterons jusqu'à la fin de l'injustice sociale, à commencer, dans un premier temps, par le retrait de l'ensemble de la réforme de l'assurance-chômage et par la prolongation des droits au chômage de tou-t-e-s.**

**RDV le 30 JUIN POUR UNE PREMIERE ACTION  
à 10 HEURES DEVANT L'UNEDIC (4, rue Traversière 75012 Paris).**

**Suite à ce RDV appel à une deuxième assemblée générale à 18 heures (lieu à définir).**

Pour nous rejoindre : [appel.ag.chomage@protonmail.com](mailto:appel.ag.chomage@protonmail.com)  
Le comité de mobilisation né suite à la première grande AG Précaires et Chômeur.se.s du 4 mars 2020,  
qui a réuni une trentaine de collectifs et organisations, signe cet appel.